modes de Tammany. Dans la campagne de 1901, qui délogea le parti qui, aujourd'hui, revient victorieux, c'est Jérôme qui a porté les coups les plus décisifs et mené la bataille avec le plus de *furia*. Cette année aussi il s'est jeté dans la mêlée, et son intervention, comme celle de 1901, a été originale, pittoresque, bien caractéristique de l'homme. Qui est cet homme ?

En 1901, M. William Travers Jérôme n'était pas connu du grand public bien qu'il fût déjà un homme public. Il occupait alors les fonctions de juge à la « Cour des sessions spéciales » laquelle est une sorte de tribunal de simple police où défilent, jour après jour, les petites misères et les menus délits dont se compose la vie des pauvres gens dans les grandes cités. Le spectacle des souffrances de la grande armée des misérables ne l'avait ni endurci ni blasé. Il était connu pour sa passion intransigeante de réformes, son amour violent de la justice, son civisme agressif. Chacune des grandes commissions qui, dans ces quinze dernières années, ont essayé de faire des enquêtes ou d'opérer des réformes dans l'administration souvent trouble de la métropole new-yorkaise l'a compté parmi ses membres les plus résolus. Il était un des plus actifs de ce parti souvent raillé des « réformateurs » qui, dans les communautés américaines, s'efforcent avec des fortunes intermittentes sinon de faire régner la vertu intégrale, du moins de faire respecter la loi dans son esprit et dans sa lettre. Tant pis si la loi est trop stricte, trop rigide, et ne tient compte, dans son puritanisme étroit, ni des faiblesses des hommes ni des conditions spéciales de temps et de milieu.

De ce désaccord entre une loi puritaine et un milieu qui ne l'est pas, entre une loi faite par des fermiers anglo-saxons et une ville habitée par des Germains, des Celtes, des Latins, des Sémites et des Slaves est née la situation spéciale de New-York. Tammany-Hall doit sa force et sa popularité à ce fait qu'il a toujours été partisan de la violation des lois en réalité inapplicables, et il doit sa grosse fortune à ce fait qu'il s'est fait payer très cher sa tolérance en faveur d'industries et d'industriels à la fois prohibés et inévitables. De là ce régime de corruption, de collusion et, pour tout dire, de chantage, qui a caractérisé, sous l'ancien gouvernement de Tammany, certains départements municipaux, en particulier celui de la police. Cette situation lamentable et humiliante était connue de tous ceux qui étaient au courant des détails de l'organisation de la ville. Le grand public la soupçonnait sans en être informé avec précision. Il fallut un incident secondaire, une querelle entre un pasteur qui sollicitait l'intervention de la loi et un capitaine de la police qui l'envoya promener, pour éclairer cette connivence mystérieuse de la force armée et du vice, et réveiller de sa torpeur une opinion publique fatiguée.

Cela se passait au printemps de 1901; un nouveau comité d'enquête de quinze membres fut formé. Entre autres fonctions il se donna pour tâche d'explorer les maisons de jeu clandestines qui, au dire de tous, étaient exploitées par un syndicat formé des amis intimes du chef de la police, le célèbre Devery. Pour faire ces explorations il fallait un mandat régulier que seul un juge pouvait décerner. Il fallait de plus une certaine audace, le dédain du danger et un peu de ce goût des aventures qui ne va pas toujours avec le goût de la vertu.

Ce n'était pas, en effet, d'une enquête en chambre qu'il s'agissait. Il s'agissait de s'en aller, la nuit, frapper à la porte de quelque local mystérieux, et, sans s'attarder à de vaines politesses, brusquant les transitions et les concierges récalcitrants, d'aller tout droit au fait, au tapis vert, de saisir le corps du délit d'une main et les délinquants de l'autre. Les austères moralistes ne sont pas préparés, d'ordinaire, à de telles équipées. Il fallait pour cela un moraliste austère qui eût du biceps et pas froid aux yeux. On le trouva en Jérôme.

Jérôme est un homme du monde, comme on dit; c'est-à-dire qu'il n'est pas un politicien de carrefour; il descend d'une vieille famille de la Nouvelle-Angleterre et, dans ses veines, coulent deux sangs également généreux, le sang de la *Mayflower* et le sang des Huguenots. Il est donc une manière d'aristocrate. Il joint de plus à l'avantage d'une bonne famille celui d'une éducation universitaire. Une éducation universitaire, qui est la règle dans nos pays mandarinisés, constitue, en effet, aux États-Unis, une distinction sociale enviée. Enfin Jérôme, homme de société et homme de clubs, est comme M. Roosevelt, à qui il ressemble, un partisan de la vie énergique. Son fluide nerveux aime à se dépenser au hasard des circonstances sans souci du cant, du ridicule et du qu'en dira-t-on. C'est un emballé et ses emballements sont généreux, désintéressés et, comme la plupart des emballements, dangereux.

Il partit donc en guerre. Nuit après nuit, flanqué de quelques acolytes il pénétrait dans d'affreux repaires, se frayant parfois son chemin à coups de poing, se colletant au besoin avec des joueurs pressés de sortir; une fois maître de la place devant les baccarats étonnés, il instituait un tribunal, recueillait des témoignages et fixait les identités, entendait les accusés. Il faisait parfois des rencontres inattendues : des hommes du monde, des fonctionnaires de Tammany, des officiers de police, qui, lorsque le juge apparaissait ainsi comme la statue du commandeur, auraient préféré être ailleurs.

Cette campagne épique, dont les journaux narrèrent, au jour le jour, les épisodes héroï-comiques, se poursuivit pendant le printemps et l'été de 1901. On peut penser ce que l'on voudra de la légitimité du jeu. Mais le fait est que ces maisons de jeu étaient illégales, qu'elles n'existaient que par la complicité criminelle des agents mêmes de la loi. C'était là un scandale sans nom. Il s'y en ajoutait d'autres qui avaient fini par rendre certains quartiers de New-York inhabitables pour les honnêtes gens. M. Jérôme pensa qu'il fallait extirper ce cancer. Il s'y employa avec une vigueur et un entrain qui surprirent le public, scandalisèrent ses amis du beau monde, mais qui, à la fin de l'été, avaient fait de lui l'homme le plus populaire de New-York.

Les élections municipales approchaient. Il s'agissait de donner une sanction à cette campagne des honnêtes gens contre le grand syndicat de corruption que représentait Tammany. On chercha des noms. Deux hommes rallièrent les suffrages. Pour la mairie Seth Low; et pour les fonctions d'avocat général (*district attorney*) fonctions électives comme on sait, il n'y eut qu'une voix pour acclamer William T. Jérôme.

Quand, pour la première fois Jérôme dut paraître dans un meeting pour défendre sa candidature, le comité qui l'avait choisi, ses amis, ses partisans s'inquiétèrent. Cet impulsif, ce visionnaire n'allait-il pas tout compromettre par ses imprudences de parole et par ses extravagances de conduite. Et dans les clubs les gens du monde que son manque de tenue dans les descentes de police avait choqués, hochaient la tête, prédisant un four, un four noir.

Ce four fut un succès sans précédent. Le premier grand meeting de la campagne se tint à la grande salle de *Cooper Union*, où, depuis cinquante ans, se sont tenues toutes les grandes réunions politiques. La foule était immense. Il y avait de nombreux orateurs inscrits. Jérôme était cinquième sur la liste. Mais la foule se moqua bien de l'ordre du programme. A peine était-il arrivé dans la salle, attendant son tour caché derrière une colonne, que le bruit se répandit : « Jérôme est là. » Aussitôt une clameur s'éleva, étouffant la voix des orateurs. La foule voulait Jérôme. Le président dut le lui donner.

M. Jérôme n'est pas ce qu'on appelle un orateur; sa voix est sans charme, son débit heurté, son style familier, violent et parfois brutal. Il n'a ni la prestance, ni la volubilité, ni les gestes d'un orateur exercé. Mais de l'abondance de son cœur sa bouche parle, et elle parle avec une sincérité, une conviction et une passion qui emportent tout. Il n'était pas à la tribune depuis cinq minutes que toute la salle frémissait à sa voix et acclamait avec furie chaque phrase du réquisitoire qu'il avait dressé contre Tammany. Il dit :

« Je ne suis pas dans cette campagne pour discuter un programme. Je suis ici pour combattre. Un programme implique qu'il y a quelque chose à discuter. Un programme signifie qu'il y a quelque chose sur quoi des honnêtes gens peuvent honnêtement différer. Je n'ai jamais connu personne qui ait discuté le commandement : Tu ne déroberas point; et j'estime que la pire forme du vol, c'est le chantage. »

Et il continua, montrant que Tammany qui avait été naguère une grande organisation politique, qui comptait encore dans ses rangs des hommes d'honneur était devenu par la faute de ses chefs une organisation de brigue et de corruption, vivant de l'argent extorqué par le chantage aux pauvres, aux misérables, aux prostituées, aux criminels de toutes les classes. Et avec une éloquence brûlante, fortifiée par des faits, des exemples, des noms qu'il révélait bravement, il conjurait le peuple de New-York de se donner un gouvernement digne de lui.

Ce discours, il le répéta, de quartier en quartier, et partout il recevait le même accueil délirant. Jérôme fut la grande, la seule attraction des meetings du parti fusionniste. Des gens qui ne se seraient pas dérangés pour entendre la parole froide et quelconque du candidat à la mairie, allumaient leur lanterne et s'en venaient regarder et écouter cette chose si rare, un homme.

M. Jérôme a été élu, on le sait, à une écrasante majorité avec toute la liste de M. Low. Il est encore en fonctions et y restera après que M. Low sera parti parce que l'office de *district attorney* dure deux ans de plus que celui de maire.

Il y fait tout le bien qu'il peut et dispense une justice impartiale, indulgente seulement pour les pauvres et les petits, au milieu desquels il s'est établi afin d'être à leur portée et de pouvoir les défendre contre la tyrannie souvent la plus lourde de toutes, celle des magistrats et des agents subalternes.

Son idéalisme intempérant ne s'est pas calmé dans ses fonctions. Il paraît même être plus effervescent que jamais. La politique honnête, mais un peu prosaïque et terre à terre, de M. Low l'a impatienté; il reproche au maire, du parti de la réforme de manquer de feu sacré, d'enthousiasme et de nerf. Aussi en septembre dernier quand les choix de candidature n'étaient pas encore faits s'en exprima-t-il vivement et vertement dans une déclaration publique qui fit grand bruit et grand scandale et qui lui attira les reproches unanimes du parti de la fusion.

Voilà bien l'extravagance de ce Don Quichotte qui ferraille à tort et à travers! En face de Tammany qui attend sa revanche, il reproche à M. Low « d'être froid, égoïste, pas sympathique, dépourvu de magnétisme. » Comme si tous les hommes publics pouvaient être aussi altruistes, sympathiques, vibrants et magnétiques que M. Jérôme! M. Low n'est pas « sympathique », c'est possible, mais c'est un serviteur utile qui fait bien sa tâche. Ah! si pour être maire ou ministre il fallait être « magnétique » que d'hommes d'État, en tous pays, qui seraient disqualifiés! On le fit savoir rudement à M. Jérôme qui goûta pendant quelques semaines l'amère satisfaction d'être seul, sous le poids de la censure de tous.

En dépit de l'opposition de M. Jérôme, M. Low fut donc désigné à nouveau pour la candidature. Et la campagne recommença — campagne difficile et ingrate du parti au pouvoir contre le parti de l'opposition, du parti *possédant* contre celui, toujours plus nombreux, des *non-possédants*.

Les rangs des honnêtes gens allaient-ils être divisés dans cette bataille suprême, et M. Jérôme, qui fut la force et l'éclat de la première campagne, allait-il maintenant se retirer sous sa tente, jaloux, boudeur et mécontent?

Ce serait mal le connaître. Un soir, le 14 octobre dernier, quand, réuni de nouveau à *Cooper Union*, le parti de la fusion recommençait sa campagne, quel tous les orateurs étaient là sur l'estrade et que chacun sentait vaguement qu'il manquait quelqu'un, soudain on le vit apparaître. La foule devant ce coup de théâtre éclata en une formidable ovation. Les chapeaux, les mouchoirs s'agitaient. Des larmes mouillaient bien des yeux. Ce trait de désintéressement et de fidélité quand même avait gagné tous les cœurs.

Et quand il commença, la gorge serrée par l'émotion, et expliqua pourquoi il revenait à la bataille, quelqu'un l'interrompit pour crier : « Vous ne *pouviez pas* vous en empêcher! » Il répondit : « Vous avez plus raison que vous ne le pensez. »

Son intervention a été vaine. New-York est revenu à Tammany en dépit de lui, en dépit de tout.

Mais qu'importe! N'est-ce pas là un beau geste, et n'est-il pas vrai que ce vaincu est plus intéressant que bien des vainqueurs? — O. G.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Affaires du Maroc

Une dépêche nous a annoncé hier que Si Mohammed Guebbas, représentant du Maroc dans la commission de délimitation franco-marocaine et négociateur des accords conclus entre le gouvernement général de l'Algérie et le Maroc, avait été rappelé à Fez par le sultan Abd-El-Aziz, qui allait lui confier un poste important dans le Makhzen. Il s'agit probablement de lui confier le ministère de la guerre en remplacement de El Menebehi qui vient de tomber en disgrâce.

El Menebehi était d'origine plébéienne. Soldat de fortune, il tenait naguère, comme cavalier de l'escorte, les chevaux des visiteurs dans la cour du palais. On lui en voulait aussi d'avoir été placé près du sultan par des influences trop ouvertement européennes et de les avoir servies.

Si Mohammed Guebbas appartient, au contraire, au vieux Maroc. En outre, il vient, depuis plusieurs années, de servir efficacement et immédiatement aux bons rapports entre le Makhzen et la France, comme envoyé spécial à Paris en 1901, comme commissaire de délimitation et comme réorganisateur des douanes terrestres en 1902 et en 1903.

El Menebehi part pour la Mecque comme chef du pèlerinage marocain. C'est encore une haute fonction. Il a été assez heureux pour sortir de cette crise sans y trop perdre. On sait que beaucoup de ses prédécesseurs furent sommairement exécutés en perdant le pouvoir.

Si Mohammed Guebbas avait été ministre de la guerre pendant vingt-quatre heures avant El Menebehi qui disparaît à temps.

Les embarras financiers du Makhzen s'accentuent de jour en jour. Plusieurs tribus ont refusé de payer l'impôt depuis deux ans, sous prétexte qu'il était question d'établir le « tertib » ou impôt unique sur le revenu de la terre. Les derniers obstacles ayant été levés pour l'application de cet impôt, l'ordre de faire rentrer l'arriéré a été donné. On craint de rencontrer une résistance sérieuse chez les tribus nomades.

Le dernier projet d'emprunt ayant échoué en Angleterre, le sultan tente un emprunt forcé au Maroc. Il vient d'envoyer une circulaire aux caïds fidèles, leur disant de dresser dans leur circonscription territoriale une liste complète des gens riches, dont ils devront exiger une somme d'argent en rapport avec leur fortune et la leur faire verser à titre d'emprunt.

Dans l'isthme de Panama

Le traité du canal, après avoir été ratifié par la junte de Panama, a été officiellement et solennellement remis, hier, enveloppé dans les drapeaux américain et panamien, à M. Gudger, consul général des États-Unis.

La cérémonie a eu lieu au palais, en présence de la junte et d'une assistance choisie.

Le coffret contenant le traité a été conduit au consulat par des agents de police.

A Washington, l'envoyé spécial de la Colombie le général Reyes et le chargé d'affaires M. Herran ont eu, hier, une entrevue à la Maison-Blanche avec le président Roosevelt. Ils n'ont, d'ailleurs, fait aucune proposition ferme, le président leur ayant déclaré qu'il appartenait au département de l'Etat seul de traiter la question de Panama.

On croit que les représentants colombiens n'ont emporté, de cette entretien, que peu d'espoir dans les négociations qu'ils vont engager avec le département d'Etat.

Extrême-Orient

La Diète japonaise s'est réunie, hier, mais ses séances véritables ne commenceront que mardi prochain, après l'ouverture officielle par l'empereur. Vue la situation délicate des affaires d'Extrême-Orient, l'on attend avec un vif intérêt le résultat des débats sur la crise qui auront lieu vraisemblablement dès les premières séances. La presse anglaise, si disposée il y a quelque temps à enregistrer des nouvelles pessimistes, prêche aujourd'hui la conciliation.

Du côté chinois l'on se prépare à toute éventualité. Youang Chi Kai a été nommé au commandement suprême des armées de terre et de mer avec le plus haut rang de la hiérarchie chinoise. Il fait également partie, avec le prince Ching et un fonctionnaire mandchou, d'une commission chargée de réorganiser une armée nationale en donnant aux armées des provinces les mêmes armes, les mêmes équipements et une administration semblable.

En Macédoine

On télégraphie de Salonique à l'agence Reuter :

Les grandes casernes à Stenitza, près de Novi-Bazar, ont été détruites mardi soir par un incendie. Plusieurs soldats ont été carbonisés et beaucoup d'autres ont été blessés.

On croit que ce sinistre est l'œuvre d'incendiaires.

Une bande bulgare a assassiné le pope Zaffir, prêtre patriarchiste du village de Zernova, près de Nevrokop. Le corps du prêtre a été horriblement mutilé après sa mort.

Alsace-Lorraine

Un des plus vieux citoyens de Strasbourg vient de mourir dans la banlieue de la ville, au Neudorf : M. Ignace Imbs, rentier, âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans. Le défunt était né à Dahlenheim, en Alsace; il avait fait son service militaire dans un régiment de cuirassiers, puis il resta, pendant trente-huit ans, maître bottier au 16e régiment de pontonniers, en garnison à Strasbourg. M. Imbs a été l'inventeur d'un système d'éperons qui fut introduit, par décision du ministère de la guerre du 6 juin 1860, dans toutes les troupes montées et qui, en partie, est encore en usage aujourd'hui.

Allemagne

Le groupe socialiste du Reichstag a déposé des propositions tendant à rétablir l'ancien règlement intérieur du Reichstag, à introduire le suffrage universel dans tous les États confédérés, y compris l'Alsace-Lorraine, à supprimer le crime de lèse-majesté, enfin à donner de l'extension aux immunités parlementaires.

⁂ On mande de Halle-sur-la-Saale qu'à une fabrique de machines, un moule en fonte de 65,000 kilogrammes a fait explosion. Quinze ouvriers ont été blessés, dont un mortellement.

⁂ Sur la mer du Nord règne une violente tempête de neige, accompagnée d'un brouillard intense qui a causé plusieurs sinistres maritimes. Le vapeur *Alwine*, allant à Rotterdam, a sombré avec son équipage. Une voie d'eau s'est déclarée sur le navire *Leading-Light*; quatre hommes ont péri.

Angleterre

Si l'on en croit une information que publie le *New-York Herald*, il aurait été décidé que, dans un sentiment de déférence envers la France, Fachoda prendrait à l'avenir le nom de Kabak.

⁂ Londres a été plongée hier dans le brouillard. La lumière électrique étant venue à manquer, le palais de Buckingham et toute une partie du West-End se sont trouvés dans la plus profonde obscurité.

Belgique

On nous téléphone de Bruxelles que de nouveaux incidents se sont produits hier soir à la représentation de la pièce de M. Georges Ancey, *Ces Messieurs*, au théâtre Molière.

La police avait été renforcée et la salle était bondée. Les deux premiers actes furent applaudis sans manifestation, mais après le troisième acte quelques jeunes cléricaux réunis dans une première loge ont fait entendre des sifflets. Aussitôt tout le monde se lève et l'on crie : « A la porte! » et les siffleurs sont expulsés au milieu du bruit.

Dans le voisinage du théâtre éclatèrent des altercations et des coups de canne furent échangés.

Italie

Les campagnes des provinces d'Aguila, de Salerne et de Tarente sont inondées.

Le vent souffle en tempête sur les côtes de la Méditerranée.

Le mauvais temps continue aussi à Rome; le Tibre est en grande crue.

Russie

L'empereur et l'impératrice de Russie sont arrivés, hier, à Tsarskoïé-Sélo.

⁂ M. Plesko, le ministre des finances, qui vient d'obtenir un très long congé, vu l'état de sa santé, est très sérieusement malade. Des médecins ont été mandés de l'étranger.

M. Romanof, conseiller privé, adjoint du ministre, est chargé, par intérim, de la direction des affaires du ministère des finances. Le bruit court que l'on songe à prendre comme adjoint, en remplacement de M. Romanof, M. Kokovzof, secrétaire de l'empire, ou bien M. Ruchlof, secrétaire d'Etat, actuellement premier adjoint au chef de l'administration supérieure de la navigation commerciale, ou enfin M. Kobeko, membre du conseil de l'empire.

Turquie

Des découvertes très intéressantes ont été faites dans les fouilles entreprises à Chirkat, dans le vilayet de Mossoul, en Mésopotamie. Sur une colline où l'on avait déjà découvert les ruines d'un édifice attenant à un ancien aqueduc, on vient de mettre au jour sept autres habitations se rattachant l'une à l'autre. Ces habitations sont de dimensions différentes; la plus grande a 16 mètres de longueur et 5 de largeur. Les murs sont en briques crues. Les soubassements et le parquet de l'une d'elles sont en terre cuite et en marbre. Les autres sont en blocs artificiels de chaux et de plâtre. Dans la cour, on a trouvé des petits mortiers en pierre calcaire et des couvercles en terre cuite. Sur un amas de débris, il y avait des vases et des tablettes portant des inscriptions cunéiformes. Dans chacune des cours de ces habitations, on a trouvé deux sarcophages en terre cuite. D'autres vases portent des inscriptions en lettres dites hiératiques, et, à côté, on voit du bois et des grains à l'état carbonisé. Les briques remontent à l'époque du monarque assyrien Narzirhabal.

Serbie

Notre correspondant de Belgrade nous télégraphie :

« Monsieur » Alexis Karageorgevitch a déjeuné hier au palais, chez son royal cousin de la branche cadette.

Vladan Georgevitch, l'ancien premier ministre et dernier confident de Milan, de retour de son exil volontaire de Vienne, s'est également présenté au palais. Ce fidèle des Obrenovitch avait jadis appliqué aux Karageorgevitch le sobriquet de « Déserteurovitch », par allusion à la fuite du vieux Karageorges; depuis la nuit du 10-11 juin, il a fait très habilement son *mea culpa*, en publiant une brochure intitulée : *Le dernier des Obrenovitch*, où il prend fait et cause pour les officiers régicides.

La Skoupchina voudrait réduire le budget de 70 à 65 millions, ce qui serait bien difficile, la Dette exigeant 25 millions, l'armée 17 et les pensions 4, de façon qu'il ne resterait que 24 millions pour tous les autres services publics.

Bulgarie

Notre correspondant de Sofia nous écrit :

On parle beaucoup d'un article de la *Vetcherna posta* demandant que le prince Ferdinand fasse connaître deux lettres de son prédécesseur le prince Alexandre au peuple bulgare. Ces lettres, sorte de testament politique, furent adressées au palais de Sofia après la mort d'Alexandre de Battenberg pour y être conservées pendant dix ans, décachetées alors seulement, et livrées à la publicité. On dit que ces lettres renferment des passages conseillant aux Bulgares de se méfier de la Russie, et on suppose que la *Vetcherna posta* qui a des accointances avec le palais, a été chargée de soulever cette affaire pour éloigner davantage encore les Bulgares de la Russie, si ces lettres existent avec les conseils qu'on suppose. Les dix ans depuis la mort du premier prince de Bulgarie sont révolus le 18 novembre dernier.

Le Comité central des sociétés de secours aux réfugiés macédoniens, présidé par le professeur Agoura, Bulgare de Bessarabie et frère du général, vient d'adresser un appel aux maires pour entreprendre des collectes dans toutes les communes, à raison, si possible, d'un franc par maison. Le produit en serait aussi consacré, outre les secours naturellement, aux préparatifs de soulèvement du printemps prochain.

États-Unis

Dans la conférence d'hier, entre le président Roosevelt et le sénateur Hanna, celui-ci a définitivement décliné de rester président du comité national républicain et de mener la campagne électorale de 1904, en faveur de M. Roosevelt.

M. Hanna donne comme prétexte de cette décision la raison de santé, mais on sait pertinemment que le véritable motif est le désaccord entre lui et le président sur divers points de la politique du parti républicain.

Ce n'est pas encore une déclaration de guerre, mais cette rupture pourrait y mener.

Dès lundi M. Hanna va déposer au Sénat une motion demandant une enquête sur l'administration scandaleuse reprochée au général Wood, comme gouverneur de Cuba pendant l'occupation américaine. Or, le président Roosevelt soutient et couvre le général Wood, actuellement en service aux Philippines. C'est une première hostilité.

Pour le reste, M. Hanna en résignant la présidence du comité national républicain a voulu reprendre sa liberté d'action, de manière que si la candidature de M. Roosevelt paraissait impolitique à la majorité de la convention du parti républicain, l'ex-président du comité serait à même de lui opposer son propre nom.

Saint-Domingue

On nous écrit de Saint-Domingue :

La révolution qui a éclaté contre le président Wos y Gil s'étend à une grande partie du pays et entrave le commerce des ports du Nord. Elle a établi son quartier général à Santiago-de-los-Caballeros.

Le mouvement a été provoqué par l'administration sans énergie, abandonnée en partie à des ministres tarés et prévaricateurs, du général Wos y Gil qui déjà fut président en 1885. Celui-ci s'était en outre aliéné le sentiment populaire pour son projet de neutralisation des eaux de l'île.

Les hommes de la révolution sont du reste aussi peu intéressants que le gouvernement lui-même. Ils menacent le pays de la plus complète anarchie, et l'on peut s'attendre à ce qu'une fois que la capitale Saint-Dominique qu'ils menacent sera tombée dans leurs mains, faute de munitions et d'argent, ils vont se disputer la présidence avec acharnement. Ils sont déjà une demi-douzaine d'aspirants : le général Morales, chef du gouvernement provisoire de Santiago, l'ex-président Jimenez, l'ex-président Vasquez, Ramon Cacérès, le meurtrier du président Lili Heureux de sanglante mémoire, l'ex-vice-président Deschamps, le général Pichardo, Pelletier, etc.

Peu nous importerait ce qui sortira de cette mêlée n'étaient les intérêts français compromis par ces perpétuelles agitations. Notre représentant a pour instructions de les soutenir énergiquement. Au besoin, il notifierait au gouvernement dominicain que, si les créanciers français n'obtiennent pas satisfaction, la France cessera de faire bénéficier les produits de Saint-Domingue du tarif minimum qui leur est maintenu par simple tolérance, malgré la dénonciation en 1897 du traité de 1882.

Notre représentant exigera la rectification des contrats conclus en violation des droits de nos nationaux et la suspension formelle de tout payement sur les recettes de douane. Il exigera, à partir de 1904, un nouveau *modus vivendi* provisoire assurant le service de la dette sur les recettes d'une ou plusieurs douanes, avec telles garanties qui pourront être jugées nécessaires.

La France et la Belgique agissent de concert dans l'intérêt de leurs nationaux détenteurs des deux emprunts dominicains représentant plus de quarante millions de francs sans compter l'arriéré.

Uruguay

Les travaux du port de Montevideo, un moment paralysés par les dissentiments d'ordre technique survenus entre les divers ingénieurs, dissentiments qui ont été réglés conformément aux vues des ingénieurs Guérard et Luigi, reprennent avec activité.

Silhouettes de musiciens

RUST

On ne nous croira pas — sur la foi d'autrui, nous ne l'avons pas cru nous-même — si nous disons qu'il est quelquefois aussi grand que Beethoven. Voilà pourtant ce qu'il faut dire, et ce qu'on voudrait, quand on vient de le découvrir, crier de cet inconnu.

Il avait onze ans quand mourut Jean-Sébastien Bach, et lorsque naquit Beethoven, il était dans sa trente et unième année. Fils d'un chambellan de la petite cour d'Anhalt-Dessau, resté de bonne heure orphelin, il eut pour protecteur et pour premier maître son frère aîné, lui-même élève du grand Bach. Un peu plus tard, il prit à son tour des leçons avec Friedemann et Philippe-Emmanuel, tous les deux fils de Jean-Sébastien.

En 1758, Léopold-Frédéric-François monta sur le modeste trône d'Anhalt. Elevés ensemble depuis l'enfance, le prince et l'artiste avaient alors moins de vingt ans. Pendant plus de trente années, ils allaient travailler, toujours ensemble, à la gloire de leur petite patrie.

Elle avait déjà ses titres d'honneur, Bach étant demeuré naguère (de 1717 à 1723) au service du premier prince d'Anhalt qui fut musicien.

Peu d'années après son avènement, le jeune souverain emmenait en Italie Rust et quelques amis de son choix. Ils rapportèrent de Rome un désir plus vif et plus pur de beauté. L'effet ne s'en fit pas attendre et bientôt, dans la petite cour allemande, les jours de la Renaissance, et de la Renaissance italienne, semblèrent revenus.

Rust commença par augmenter les ressources, le personnel et le répertoire de la « chapelle » de Dessau. Il appela près de lui des musiciens de tout genre : instrumentistes, chanteurs et cantatrices; parmi celles-ci les deux sœurs Niedhart, dont l'une devint sa femme. Les concerts, profanes ou sacrés, ne tardèrent pas à se multiplier. Anniversaires princiers et visites augustes, entrées et cérémonies, inauguration d'un théâtre ou du nouveau château de Woerlitz, une merveille d'art et de nature dans le goût italien, tout était occasion de musique. Et cette musique de fête ou de gala, cantates, opéras, pantomimes ou pastorales, Rust en était l'infatigable auteur.

Les années 1775-1786 marquèrent l'apogée de son activité et de sa gloire. Gœthe, qui fut l'hôte du prince et l'admirateur de l'artiste, eut alors une certaine influence sur le goût de la cour. Rust aimait à mettre en musique les *lieder* du poète, et quelque chose du sentiment ou de l'idéal de *Werther* passa dans des œuvres comme *Kolma, Fingal in Lœchlin* et *Inamorulla*.

C'est surtout à la musique d'église et de chambre que Rust consacra la fin de sa carrière. Heureux, populaire, aimé non seulement de son souverain, mais des princes voisins, qu'il visitait volontiers, il vieillissait en suivant le conseil de l'oracle : « Ne faites plus que de la musique ». Sa femme, sa belle-sœur, ses enfants et ses neveux, ses élèves et ses amis, tout le monde en faisait avec lui et autour de lui.

Mais le malheur vint briser d'un seul coup cette harmonieuse destinée. En 1794, le fils aîné de Rust, un garçon de vingt ans, se noya. Deux ans plus tard, le père mourait à son tour, de sa douleur.

Nous ne connaissons de Rust que huit sonates pour piano. Elles suffiraient à sa gloire. Dans le « genre » de la sonate, Rust annonce Beethoven, et de si près, qu'entre les deux il n'y a place pour personne. L'un et l'autre se touchent, se tiennent et parfois se ressemblent au point de se confondre. Telle page de Rust, donnée pour une page de Beethoven, pourrait être acceptée, admirée comme telle. On ne trouve pas, dans toute l'histoire de la musique, un précurseur pareil, et d'un pareil dieu.

La mélodie, c'est-à-dire l'élément premier et la cellule vivante, la mélodie de Beethoven apparaît souvent chez Rust. Il a des thèmes qui, dès la première mesure, par l'éclat du lyrisme, par l'humanité, la cordialité profonde, sont purement beethoveniens.

---

n'accorde rien. Le divorce est donc, dès le second acte, inévitable. Avec une femme douée d'une dureté, d'un fanatisme si féroces, il est superflu d'engager une lutte où elle ne peut pas être vaincue. Ce sont leurs caractères encore plus que leurs idées, qui entrent en conflit. Judith est juive, je le veux bien, mais surtout elle manque, à un degré fabuleux, de flair, de doigté, de finesse féminine et c'est de là, bien plus que de son judaïsme, que naît le désaccord qui lui aliène Michel.

Je le répète, pour que la thèse de M. Donnay sortît triomphante de son drame, il aurait dû, ce me semble, prendre le contre-pied de cette situation, faire de Judith une créature ardemment éprise, profondément dévouée, capable d'abnégation et cependant, *sur un ou deux points essentiels*, impuissante à pénétrer l'âme de Michel, impuissante à se laisser pénétrer par lui, et nous les montrer tous deux, désolés, meurtris, s'aimant toujours, mais sentant s'élever entre eux l'invincible barrière des instincts ancestraux et de la race. Judith ne nous eût théâtralement intéressés que si elle avait essayé de se dompter soi-même, que si nous l'avions vue hésitant entre l'amour et l'orgueil. Dès l'instant où ce combat n'existe pas dans la pièce, elle ne nous touche plus. Et elle ne prouve rien, puisque le principal personnage qu'elle met en œuvre est artificiel et illogique.

L'erreur où est tombé M. Maurice Donnay évoque la classique plaisanterie :

— Je suppose que tu t'appelles Yau de Poêle. Je te demanderai : « Comment vas-tu... Yau de Poêle? »

M. Donnay nous dit :

— Supposez que toutes les juives ressemblent à Judith. Il est bien *évident* que jamais des catholiques ne pourront vivre heureux avec elles.

Reste à déterminer si la plupart des juives sont taillées sur le modèle de Judith. Le devoir de l'auteur, homme de théâtre, était de nous donner théâtralement, cette certitude. Voilà ce qu'il n'a pas fait. Et c'est l'ordinaire péché des pièces à thèse, que presque toujours elles s'appuient sur des cas exceptionnels, inventés pour les besoins de la cause, et non pas sur une observation large et générale de la vie.

J'ai dit le défaut du *Retour de Jérusalem*. Il n'est que juste d'en signaler les rares beautés. Jamais M. Donnay n'eut plus de verve, de fantaisie, d'émotion. Si le caractère de Judith est insuffisamment nuancé, celui de Michel est d'une vérité, d'une unité admirables, et je ne vois pas, au cours de l'ouvrage, une seule défaillance à lui reprocher. L'homme qui, au quatrième acte, dans une scène que j'ai passée sous silence, reçoit avec douceur la femme qu'il a trahie et pleure avec elle, est bien le même homme qui, au premier acte, refusait, par bonté pure, de la quitter. Il est généreux, honnête, un peu vague et flottant dans ses idées, incertain sur la route à suivre. C'est un Français d'aujourd'hui. M. Donnay a buriné ce portrait de main de maître.

Et si grand était son souci de paraître impartial, qu'il a mis par exemple en regard des « mauvais juifs » qui pérorent chez Judith, le « noble juif » Lazare Hœndelsohn. Ces antithèses, ces contrastes, qui ne jaillissent pas spontanément du sujet, mais qu'une application préméditée y a introduits, contribuent à imprimer à la pièce une allure agitée et militante.

Par le mouvement et l'éclat du dialogue, c'est du théâtre. Par l'atmosphère, par la couleur, c'est de la polémique et du journal.

L'interprétation est de premier ordre. Mme Mégard a incarné Suzanne — la femme légitime — avec une véhémence et une dignité qui lui ont valu plusieurs ovations. Elle n'a que deux scènes, la première, où elle chasse l'époux infidèle, la seconde où elle lui tend la main. Elle les a traduites, sans exagération de douleur ni de grandeur d'âme. Cette parfaite mesure lui fait honneur.

Mme Simone Le Bargy... On l'attendait, avec curiosité, à cette épreuve. Elle l'a victorieusement subie. Il est visible que le rôle de Judith a été composé pour elle. L'écrivain avait l'actrice sous les yeux, en créant le personnage. Et peut-être la physionomie pointue et cassante qu'il lui a attribuée tient-elle précisément à *cette suggestion*. Mme Le Bargy est la sécheresse même. Elle n'a que des nerfs; elle en joue d'ailleurs en virtuose. Tout ce qui est d'intelligence, d'obstination aiguë et têtue, de passion intellectuelle, elle le traduit excellemment. Elle n'a pas une minute d'abandon et de sensibilité. Je ne le lui reproche pas, puisqu'elle s'est conformée aux intentions de l'auteur. Cependant, au second acte, j'eusse voulu qu'elle fît mieux sentir l'ivresse sensuelle et voluptueuse dont Judith enveloppe son amant. Elle y reste ce qu'elle était au premier, la petite élève autoritaire et pédante des cours de la Sorbonne. Mais il n'importe... Mme Le Bargy est désormais classée parmi les plus sûres comédiennes de Paris.

M. Dumény donne, comme elle, la parfaite illusion de son rôle. Des pieds à la tête il est inquiet, torturé, brave homme, un peu naïf, aryen. M. André Calmettes ne fait guère qu'apparaître dans l'ouvrage, mais il prête un honnête visage à Lazare Hœndelsohn.

Les figures épisodiques ont été fort bien rendues par MM. Paul Plan, Numès, André Hall, Marcel Dufresne, Mmes Gabrielle Dorziat, — très élégante, — Henriette Andral, et par la petite Baudry, qui, après avoir été presque étoile dans le *Secret de Polichinelle*, est rentrée modestement dans le rang. C'est parfait, mademoiselle. Vous prêchez le bon exemple à vos grandes camarades.

Tel fut le bilan de cette représentation. On s'y est disputé. On y a ri. On y a applaudi furieusement. On y a un peu sifflé. On ne s'y est pas ennuyé une minute.

L'autre jour, en vous parlant du *Gil Blas de Santillane* donné à la Porte-Saint-Martin, j'insistais sur les défauts de ce genre de pièces qu'on peut appeler les pièces « panoramiques » et dont les moindres sont l'obscurité et l'incohérence. La reprise de *Germinie Lacerteux* apporterait, s'il était nécessaire, un argument nouveau à l'appui de cette démonstration.

Le roman des Goncourt est, à peu près un chef-d'œuvre. Il contient des pages qui ne périront pas; il met aux prises des êtres vivants, bien en chair, modelés avec autant de vérité que de hardiesse! Les figures de Germinie, de Mlle de Varandeuil et de Jupillon sont inoubliables. A ces mérites s'ajoute la beauté d'une forme infiniment curieuse, expressive et personnelle. Telle est, je pense, l'opinion unanime des lettrés sur *Germinie Lacerteux*. Et maintenant, voyez quelle pièce on en a tirée.

La toile se lève sur une chambre modestement et proprement meublée. Une vieille dame est assise au coin du feu et tisonne. C'est Mlle de Varandeuil; elle nous apprend son nom dans un court monologue et ne nous dit rien de plus particulier sur sa vie. Arrive un jeune Saint-Cyrien qui entoure de respectueuses civilités la vieille demoiselle. Il est son parent; du moins croy

Analogue par sa nature à la mélodie de Beethoven, la mélodie de Rust lui ressemble encore par le caractère de son évolution, parce que le développement de son être a pour principe, au lieu de la scolastique, le sentiment, la passion et la vie. Et ce développement, est tel, que la sonate de Rust, comme celle de Beethoven toujours, atteint souvent à la plénitude, à la puissance du quatuor ou de la symphonie.

Tout est Beethoven en ce style : non seulement la démarche ou le progrès régulier, mais la fantaisie elle-même. Rust a des sursauts et des écarts, des inégalités et des contrastes, des cassures de mélodie, de rythme ou de tonalité, de ces hardiesses enfin et de ces caprices farouches que le Beethoven des suprêmes chefs-d'œuvre passait jusqu'ici pour s'être permis le premier.

Chez l'un aussi bien que chez l'autre, et par un merveilleux détour, la fantaisie, loin de rompre l'unité, la fortifie et la consomme. A la fin d'une sonate (en *ré* mineur), Rust ramène — très ralenti — le thème initial du premier *allegro*, et par ce *rallentando* seul il l'arrondit, le dilate et l'échauffe; il en fait un cercle et comme une auréole, où l'œuvre entière s'enferme et s'inscrit.

Ce que Rust a surtout de commun avec Beethoven, c'est le sentiment pathétique. Il l'éprouve et le manifeste dans la joie autant que dans la douleur. L'*Erotica* répond mal à son titre, fût-ce en un *duettino (Scherzando con tenerezza)*, qui n'est qu'un badinage aimable, sans rien de violent, encore moins de troublé. Mais la sonate qu'on pourrait appeler de Marlborough, car elle a d'abord pour thème la fameuse chanson, renferme deux morceaux qui débordent d'une somptueuse et triomphale allégresse. Dans cette même sonate, je ne vois à leur égaler, en les leur opposant, que les premières pages. Celles-ci respirent le plus noble deuil. Le motif populaire s'y développe avec magnificence. Il y prend, autant de grandeur que a de grâce ailleurs; à l'autre pôle de l'art, dans la romance du Chérubin de Beaumarchais. Au lieu de la complainte d'un page, c'est ici l'oraison funèbre d'un héros.

Après la sonate héroïque, lisez la sonate pathétique et douloureuse. Lisez l'*adagio*, la tragique *Wehklage*, cette « Couronne funèbre pour un enfant », où de sa souffrance l'artiste a fait de la beauté. Il y a deux versions du chef-d'œuvre : l'une chantée, sur des vers de Matthison; l'autre, pour piano seul, est une paraphrase du chant. Et le chant est peut-être le plus admirable. Par la pureté des formes, par la puissance autant que par la tendresse du modelé, cette *Pietà* sonore en rappelle une autre, taillée par Michel-Ange dans un marbre à peine plus beau. Et c'est encore, toujours au Michel-Ange des musiciens que la sublime déploration nous ramène. Oui, l'auteur de cette plainte, où tant de douleur se trahit et se contient, est bien le précurseur de Beethoven. Il est venu pour rendre témoignage non seulement à la lumière, mais à la force, à la force de souffrir et de vaincre la souffrance. Et cela est le fond ou l'essence même du génie beethovenien.

CAMILLE BELLAIGUE.

AFFAIRES MILITAIRES

ARMÉE

LA JUSTICE MILITAIRE DANS LES TROUPES COLONIALES. — Conformément à l'article 11 de la loi du 7 juillet 1900 sur l'organisation des troupes coloniales, un décret vient de régler le service de la justice militaire dans ces troupes.

Au moment du passage des troupes coloniales au ministère de la guerre, ce service avait été provisoirement réglé; mais les ministères de la guerre, des colonies et de la marine constituèrent une commission interministérielle chargée de procéder à une étude approfondie, nécessaire pour asseoir sur des bases définitives la réorganisation des deux services de la justice militaire et de la justice maritime dans les colonies. Cette commission ayant conclu à la séparation des deux juridictions, les ministères de la guerre et des colonies se sont entendus pour la rédaction d'un décret organisant à l'usage des troupes coloniales et des autres justiciables du code de l'armée de terre aux colonies, des conseils de guerre et des conseils de revision permanents analogues à ceux qui fonctionnent dans les circonscriptions territoriales de la métropole.

Ce décret a paru ce matin au *Journal officiel*; il porte application du code de justice militaire de l'armée de terre à toutes les troupes coloniales européennes et indigènes, ainsi qu'à la gendarmerie coloniale et aux auxiliaires indigènes de ce corps.

Ce code est également applicable aux milices indigènes.

En conformité du décret, il est constitué cinq conseils de revision : un à la Martinique, un au Sénégal, un à la Nouvelle-Calédonie, un à Madagascar et un dans l'Indo-Chine.

Sont nommés dans le corps du contrôle :

Contrôleur de 2e classe, le contrôleur adjoint Gay.

Contrôleur adjoint, le capitaine Ducru, attaché à la section technique de l'artillerie.

— Le *Journal officiel* publie la liste des sous-officiers admis, à la suite des épreuves écrites de 1903, à prendre part aux épreuves orales d'admission à l'école militaire d'infanterie en 1904.

MARINE

L'AFFAIRE KERMORVAN. — Ce matin, le *Figaro* répond à la publication faite, hier par le *Matin* d'un fac-similé d'une dépêche qui aurait été adressée au préfet maritime à Toulon, au sujet du dossier de l'affaire Kermorvan. Notre confrère fait, à cette occasion des déclarations dont on ne peut méconnaître la gravité.

Lors même, dit le *Figaro*, que la dépêche n° 2 de M. Tissier, photographiée par le *Matin*, serait authentique, rien ne prouverait que la dépêche n° 1, lue à la tribune par le lieutenant-colonel Rousset, n'a pas été expédiée elle aussi. Mais il y a mieux encore !

Si la dépêche n° 2 est authentique, si M. Tissier en a montré, comme il l'affirme, la minute qui a été remise au télégraphe, pourquoi cette minute ne porte-t-elle pas la trace officielle de cette remise, le *numéro* d'enregistrement des bureaux et son *numéro* d'expédition ?

Ce n'est donc pas l'original qui a été montré et photographié pour la défense de M. Tissier : c'est une *copie*, or, une copie qui peut être inventée ou remaniée suivant les besoins de la cause ne prouve rien.

C'est l'original, avec les *indications du service télégraphique*, qu'il faut produire comme nous l'avons fait pour la lettre Parayre et comme nous le ferons peut-être encore pour d'autres documents.

Nous avons d'ailleurs une autre raison qui nous permet de penser que la dépêche reproduite, avec une parfaite bonne foi par le *Matin*, n'a jamais été expédiée.

Et cette raison nous est fournie par la déclaration même de M. Tissier. Tandis que M. Pelletan reconnaît qu'il a été ordonné de détruire « quelque chose », M. Tissier affirme qu'il n'a jamais donné l'ordre de détruire quoi que ce soit dans le dossier de l'affaire Kermorvan.

Or, ce dossier a été détruit.

Et c'est un faux dossier qui a été remis à M. Pelletan et agité triomphalement par lui sur la tribune de la Chambre mardi dernier.

Nous mettons M. Tissier au défi de montrer le dossier *intact* et sincère. Il n'y a plus que des copies déchirées, incomplètes, mal reconstituées, recollées avec des bandes de papier gommé; tout ce qui concerne la procédure du conseil de guerre de Toulon a disparu ! Qui donc a détruit le dossier si la dépêche ordonnant cette destruction n'a jamais été expédiée ?

NOUVELLES DU JOUR

M. Ogier, inspecteur général des services administratifs du ministère de l'intérieur, est nommé contrôleur des dépenses engagées du même ministère.

Le cardinal Mathieu vient d'être nommé par Pie X membre de la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires devant laquelle sont portées la plupart des questions relevant de la secrétairerie d'Etat et qui constitue, en quelque sorte, la commission politique du Sacré-Collège.

L'agence Havas nous communique la note suivante :

M. Albert Orry, secrétaire du comité interfédéral du parti socialiste français, nous informe que c'est à tort que le nom de cette organisation figure au bas du « manifeste » aux Français » relatif à l'affaire Dreyfus.

Le manifeste était signé entre autres, non par le « comité interfédéral du parti socialiste français », mais par le « parti socialiste français » dont le membre le plus en vue est M. Ernest Roche, député de la Seine et rédacteur à l'*Intransigeant*.

On lit dans la *Patrie*, au sujet de la commission d'enquête sur l'affaire Humbert.

Au cours de la séance de lundi, les commissaires s'occuperont de l'affaire Brugnère; peut-être entameront-ils l'affaire Benoît.

A propos de cette dernière affaire, M. Georges Berry nous demande de dire que M. Benoît a été non le complice, mais la victime des Humbert qui lui ont escroqué plus de six cent mille francs.

La municipalité de Nice a offert hier soir un dîner de 120 couverts aux parlementaires anglais.

M. Randon, adjoint au maire, rappelant que Nice doit beaucoup à la colonie anglaise, a évoqué le souvenir du séjour de la famille royale. Au nom de Nice, il a bu à Edouard VII, à M. Loubet, à l'entente cordiale et à la prospérité des deux nations.

Sir A. Pierront a dit que ses compagnons garderont un souvenir inoubliable de l'excellent accueil qu'ils reçoivent. Il a porté un toast à M. Loubet.

M. Raiberti, député, a exprimé le souhait qu'un monument perpétue la mémoire de la reine Victoria dans les milieux qu'elle aimait; il a rappelé qu'il y a dix ans, au pied de la statue de Garibaldi, des députés italiens et français ont fraternisé comme aujourd'hui les députés anglais et français, et se sont promis qu'un jour viendrait où les cœurs des deux pays réconciliés battraient à l'unisson. Ce rêve paraissait absurde, beaucoup de ceux qui le firent ont disparu, mais il est vivant, et l'on peut dire qu'il est réalisé aujourd'hui.

Sir E. Spear a remercié ensuite pour l'hospitalité inoubliable que lui et ses compagnons ont reçue en France.

M. Arago, député, a dit que l'œuvre de la Conférence de la Haye sera féconde. Les visites des députés anglais et français, émanation des deux peuples, venant après les visites du roi Edouard et de M. Loubet, marqueront une date dans l'histoire des deux nations. En terminant, il a exprimé le voeu que « sans rien abandonner les uns et les autres de notre légitime fierté nationale et des conditions essentielles de notre loyale amitié, nous puissions, en reprenant un mot célèbre (car la mer, ainsi que les montagnes, apparaît comme un obstacle matériel au rapprochement des peuples voisins), dire un jour qu'il n'y a plus de Manche ».

Les convives ont fini la soirée au théâtre municipal, où dans une représentation de gala, on jouait *Faust*. L'hymne anglais et la *Marseillaise* ont salué l'arrivée et le départ des parlementaires anglais.

Par décret sont révoqués : MM. Charles de Bretagnie, maire de Saint-Vincent-sur-Graon, et Canteteau, maire des Brouzils (Vendée).

M. de Bretagne, malgré les instructions préfectorales et l'opposition de l'autorité académique, s'était introduit dans les locaux de l'école laïque pour y faire apposer par un ouvrier des emblèmes religieux. M. Canteteau avait permis à un empirique de se livrer à l'exercice de la médecine, en certifiant l'existence d'un prétendu diplôme de docteur en médecine.

La commission de surveillance de l'asile des aliénés de Saint-Pierre à Marseille, a repoussé par 4 voix contre 3, le principe de laïcisation de l'asile. 30 religieuses hospitalières de l'ordre de Saint-Augustin sont attachées à l'établissement.

M. Augagneur, maire de Lyon, vient d'interdire les pèlerinages qui ont lieu chaque année, suivant une coutume locale, à l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception.

Les grèves sont terminées à Halluin.

On mande de Toulouse :

M. Jaurès a donné, hier soir, une conférence au théâtre du Capitole. Il a défendu la tactique du parti socialiste parlementaire qui donnera, dit-il, son concours au parti radical pour réaliser la laïcité de l'enseignement, la séparation des Eglises et de l'Etat et l'impôt général et progressif sur le revenu. Il a terminé en souhaitant que la France ne demande pas à la guerre de réparer l'iniquité de la guerre. La pratique croissante de l'arbitrage international implique qu'il deviendra le suprême libérateur.

M. Cahin, de Bordeaux, a défendu la méthode guesdiste et fait de procès du socialisme parlementaire.

On nous télégraphie de Brest :

Une manifestation révolutionnaire d'une réelle gravité s'est produite hier soir.

Le citoyen Lévy, secrétaire de la Bourse de travail de Paris, fit à huit heures du soir une conférence à la Bourse sur les bureaux de placement. Des discours très violents furent prononcés. A neuf heures et demie, un cortège d'environ quinze cents manifestants se forma en colonne et, au chant de l'*Internationale* et de la *Carmagnole*, alla conspuer les journaux, les patronages et les presbytères. A Brest, il n'y a pas de bureaux de placement en dehors du bureau de placement municipal. Les agents coupent plusieurs fois le cortège, mais, à dix heures du soir, les manifestants arrivent devant le bureau central de police installé à l'Hôtel de Ville. Des cris de : « A bas les vaches ! Mort aux flics ! » sont poussés. Puis une grêle de pierres pendant une dizaine de minutes s'abat sur le poste dont toutes les vitres sont cassées. Plusieurs agents sont blessés.

Le commissaire central Sénac se décide à faire charger les révolutionnaires. Sous les projectiles qui pleuvent, les agents courent sur les manifestants; en tête sont M. Sénac et les commissaires. Les émeutiers ne bougent pas, s'apprêtent à résister. M. Senac tire sept coups de revolver en l'air, les détonations font sur les révolutionnaires un certain effet. Un mouvement de recul se produit, mais insignifiant, et bientôt le choc se produit entre les émeutiers et les agents. Les émeutiers frappent à coups de poing, à coups de canne. Les pierres pleuvent toujours. Douze agents sont blessés, presque tous au visage, plus ou moins grièvement. L'un d'eux reçoit à la cuisse un coup de couteau qui, par miracle, ne fait que lui couper ses vêtements. Tous les commissaires sont frappés : M. Senac, commissaire central, reçoit force coups; M. Dupuis, commissaire, a son pardessus arraché et mis en lambeaux; M. Lefebvre, commissaire, est blessé à la jambe; M. Martin, commissaire, est contusionné. Les émeutiers se réfugient dans les rues avoisinantes d'où ils continuent à cribler les agents de pierres. Plusieurs agents sont rapportés sanglants au poste.

Vers onze heures et demie, arrive M. Tourel, sous-préfet, sortant d'un dîner officiel à la préfecture maritime. Il veut haranguer les manifestants. Il est injurié, insulté, pressé, et doit se réfugier au poste. C'est alors que M. Senac ordonne deux nouvelles charges qui dispersent les manifestants. Il était minuit.

Outre les commissaires, il y a treize agents grièvement blessés et un gendarme. Le sous-chef de la Sûreté a reçu une pierre qui lui a crevé l'œil. Du côté des manifestants, il y a aussi des blessés, mais ils ont été emmenés par leurs camarades et on n'en connaît pas le nombre.

Les agents, qui n'étaient pas en force, n'ont pu opérer aucune arrestation.

On nous télégraphie de Bordeaux :

Hier soir une réunion a été tenue à la Bourse du travail contre les bureaux de placement. A la sortie de la réunion, 200 manifestants parcoururent la ville en chantant l'*Internationale* et proférant des menaces contre les placeurs. Ils furent dispersés par des pelotons de hussards et de gendarmes, ainsi que par la police.

AU JOUR LE JOUR

Aux Invalides

INAUGURATION DE LA GALERIE LA TOUR D'AUVERGNE

L'administration du Musée de l'armée ouvre aujourd'hui une cinquième galerie dédiée à La Tour d'Auvergne.

Créée en 1897, le Musée s'est enrichi rapidement, grâce à de nombreux donateurs, d'une quantité de pièces rares et curieuses, notamment d'une statue équestre de Jeanne d'Arc, œuvre du sculpteur Legrain, offerte par l'auteur et très heureusement placée au milieu du vestibule du premier étage, au-dessus de la galerie nouvelle.

Dans la pièce qui la précède, quatre mannequins, superbement montés sur des chevaux modélés par Tourguéneff, nous rappellent des types de notre cavalerie sous Louis-Philippe : c'est un spahi, drapé dans ses burnous, un chasseur d'Afrique avec la tunique à gros plis des premières ordonnances, un lancier et un dragon, portant l'un et l'autre, le lourd pantalon de cheval basané jusqu'aux reins.

Au beau milieu de la pièce, un plan animé, provenant de la collection Fouilley, jadis reléguée dans les combles de l'Hôtel, représentant au moyen de petits soldats de plomb de quatre centimètres de haut, la rentrée des troupes de Crimée, au moment du défilé sur la place Vendôme.

De chaque côté de la porte qui donne accès dans la nouvelle galerie, deux armures complètes de sapeurs-mineurs du commencement du siècle. Le casque en pot de fer n'a guère changé de forme depuis Louis XIV.

Divisée en cinq salles successives, la galerie La Tour d'Auvergne nous offre en uniformes, décorations, insignes, armes et estampes ou dessins originaux, tout ce qui se rapporte à l'art militaire, de la Restauration à la seconde République, de 1815 à 1852.

En suivant l'ordre des salles, mentionnons dans les deux premières, consacrées à Louis XVIII et Charles X, une fort belle collection d'uniformes de la maison du roi, de la garde royale, des Suisses et des légions départementales.

Nous arrivons à Louis-Philippe : voici un plan animé, provenant encore de la collection Fouilley, représentant l'arrivée à l'Hôtel de Ville du duc d'Orléans (Louis-Philippe). Nous sommes au lendemain des « Trois Glorieuses », le prince est entouré des élèves de l'Ecole polytechnique et de nombreuses délégations de la garde nationale. Lafayette se porte à sa rencontre.

Plus loin, c'est la défense de Mazagran par les cent vingt-trois braves du capitaine Lelièvre; puis, c'est Blandan, à Beni-Méred; l'attentat de Fieschi, où le maréchal Mortier trouva la mort; etc.

N'oublions pas la série de lithographies et trois dessins originaux de Raffet.

Nous arrivons à la seconde République; voici la garde mobile, les guides d'état-major qui, avec le 9e hussards, formèrent les guides de Napoléon III, l'aigle, non encore couronnée, a remplacé au sommet de la hampe de nos drapeaux le coq gaulois de la monarchie de Juillet.

Cette énumération hâtive et incomplète ne vaut pas un pèlerinage aux Invalides, visite qu'on renouvellera si l'on veut se rendre un compte exact des remarquables collections acquises depuis six ans.

Les étudiants en médecine

Il y a un an, la fondation d'une « Association corporative des étudiants en médecine » fit grand bruit au Quartier-Latin. Cette fondation, venant après celle de « l'Association corporative des étudiants en pharmacie », parut à quelques-uns dirigée directement contre l'Association générale des étudiants de Paris. On alla même, jusqu'à annoncer la disparition de celle-ci, mère des groupements du Quartier-Latin, et son remplacement par des « associations corporatives » des étudiants de chaque Faculté.

L'expérience a prouvé qu'il y avait place, au Quartier-Latin, à côté de l'A. cette Association générale, parfois si discutée, mais qui, seule, réunissait un nombre suffisant d'étudiants de toutes les Facultés, pour représenter dans l'occasion l'ensemble de notre corps universitaire d'étudiants, et, à côté des groupements politiques ou confessionnels (Cercle catholique des étudiants, Association des étudiants protestants, Ligue démocratique des écoles, etc.), pour d'autres associations, purement professionnelles et d'une utilité peut-être plus évidente.

L'Association coopérative des étudiants en pharmacie avait pleinement réussi. Elle a maintenant ses locaux commodes, dans le haut du boulevard Saint-Michel, et ses publications. Aujourd'hui, l'Association coopérative des étudiants en médecine a inauguré son nouveau siège rue d'Hautefeuille, et elle a fêté l'anniversaire de sa naissance sous la présidence de M. Debove, doyen de la Faculté de médecine, dans le grand amphithéâtre de la Faculté.

La nouvelle Association n'a pas de président. C'est un interne des hôpitaux, M. Wiart, membre de l'Association qui a pris la parole en son nom. Il a remercié de leur présence les maîtres de la Faculté; puis, très simplement, il a dit l'esprit du nouveau groupement, montré les avantages déjà obtenus et les espérances qu'ont mises dans leur Association, pour leurs intérêts de carrière, ses membres de plus en plus nombreux.

Les professeurs Bezançon, Raphaël Blanchard et Gigou, ont prononcé des discours; puis le doyen a pris la parole, au milieu des applaudissements.

M. Debove ne veut pas qu'un doyen soit « un personnage mystérieux », connu seulement par les affiches et les circulaires. « Je suis, dit-il, le chef élu de votre grande famille, chef ne laissant échapper aucune occasion de vous témoigner sa sympathie ». Il précise ainsi son rôle : « Mon office consiste à panser les plaies que je n'ai point faites, à relever le courage de ceux qui me prennent pour confident, à atténuer l'effet moral qu'un échec produit sur les familles, à diminuer les délais d'ajournement ».

Voici la fin du discours de M. Debove :

S'il vous est pénible de ne pas obtenir la faveur désirée, il n'est point agréable de vous la refuser, car bien vives sont nos sympathies pour vous, et nous avons même contracté envers vous une dette de reconnaissance, car vous nous empêchez de vieillir.

Pour vous expliquer ma pensée, permettez-moi de prendre un détour; de vous raconter une vieille histoire, empruntée à la Bible. Elle vous paraîtra un peu leste si vous en prenez le sens apparent, profondément vraie et morale si vous en prenez le sens véritable qui est symbolique. Elle est tirée du *Livre des Rois*.

Le roi David était fort vieux et quoiqu'on le couvrît de vêtements, on ne pouvait le réchauffer. On lui chercha et lui amena une jeune fille de grande beauté, Abisag de Sunam, de la tribu d'Issachar. Elle le réchauffa en dormant près de lui et il la laissa vierge.

Le sens apparent de cette histoire vous a peut-être seul frappé. Vous vous êtes dit : Le roi David est un vieux... et vous lui avez appliqué une de ces vertes épithètes dont la jeunesse est si prodigue pour les vieillards dont l'âge n'a pas éteint les passions. Pour vous montrer que cette interprétation n'est pas exacte, il suffit de rappeler qu'Abisag resta vierge. Le sens symbolique me paraît évident et le voici :

Nous luttons contre la vieillesse, nous serons tous vaincus; nous pouvons seulement retarder notre défaite. Le meilleur moyen d'y parvenir, c'est de fréquenter la jeunesse. Voilà ce que signifie l'histoire de David et d'Abisag, et voilà pourquoi nous nous plaisons au milieu de nos élèves, sachant bien qu'ils nous communiquent quelque chose de cet entrain, de cette verdeur, de cette générosité qui est le privilège de votre âge.

Académie des beaux-arts

L'Académie procède à l'élection d'un membre libre en remplacement de M. H. Roujon, démissionnaire à la suite de sa nomination aux fonctions de secrétaire perpétuel.

Les candidats avaient été classés par la section compétente dans l'ordre suivant :

Première ligne : M. Georges Berger, député de la Seine, commissaire général à l'Exposition de 1889;

Deuxième ligne : M. Henri Bouchot, conservateur du département des estampes à la Bibliothèque nationale;

Troisième ligne (*ex-æquo* et par ordre alphabétique) : MM. Jules Comte, ancien directeur des bâtiments civils, et Georges Leygues, ancien ministre.

A cette liste l'Académie avait ajouté par des votes successifs les noms de MM. Camille Bellaigue, critique d'art, docteur Richer, professeur à l'Ecole des beaux-arts, Clausse, architecte, Mounet-Sully, doyen de la Comédie-Française, et Charles Normand, architecte et publiciste.

Le nombre des votants s'élevait à 49.

Un seul membre de l'Académie était absent : M. Camille Saint-Saëns.

Les votes se sont répartis de la façon suivante :

MM.	1er tour	2e tour	3e tour
G. Berger	16	23	30
H. Bouchot	2	»	»
J. Comte	8	4	»
G. Leygues	9	14	15
C. Bellaigue	4	3	3
Docteur Richer	4	3	1
Clausse	1	»	»
Mounet-Sully	4	1	»
Ch. Normand	1	1	»
	49	49	49

Au 3e tour de scrutin, M. Georges Berger, a été déclaré élu.

FAITS DIVERS

Dimanche 6 décembre. — Le baromètre est encore bas en Europe en hausse. Les pressions minima se trouvent ce matin au nord de l'Ecosse, sur les Pays Bas et le golfe de Gênes (Livourne, 740 mm.) Une aire de forte pression persiste dans le passage des Açores.

Le vent est assez fort du nord-ouest sur nos côtes de la Manche et de l'Océan; il est très fort au cap Corsite.

Des chutes de pluie ou de neige sont signalées sur tout le continent.

En France, on a recueilli 27 mm. d'eau à Biarritz, 20 à Besançon, 19 à Nice, 8 à Paris.

La température a baissé dans nos régions de l'ouest; elle était ce matin, de — 5° à Archangel, 3° à Berlin, + 16 à Paris, 15° à Malte.

On notait — 4° au puy de Dôme, — 11° au mont Ventoux, — 13° au pic du Midi.

En France, des averses de pluie ou de neige sont probables avec un temps un peu froid.

A Paris, hier, pluie.

La température moyenne, 2°8, a été inférieure de 0°5 à la normale (3°3).

Depuis hier midi, température : maximum 4°, minimum — 0°3.

Baromètre, à 7 heures du matin, 747 mm. 2; en hausse jusqu'à onze heures.

A la tour Eiffel, maximum 1°6, le 5, à 3 h. soir; minimum 4°4, le 6, à 7 h. matin.

Monte-Carlo. — Midi + 16°. Temps doux.

Situation particulière aux ports

Manche. — Mer agitée.

Bretagne, Océan. — Mer grosse à Ouessant, houleuse à Biarritz, Chassiron, la Coubre; agitée à Brest, Lorient.

Méditerranée. — Mer très houleuse à Marseille, Sète, à Croisette; agitée à Nice, Cette, Béarn; peu agitée à Alger.

A TRAVERS LES MUSÉES. — Nous avons annoncé cet été qu'un amateur parisien, M. Bossy, venait de mourir en léguant au musée du Louvre quelques pièces, choisies parmi les plus importantes de sa collection.

Nous avons vu à ce sujet M. Kœmpfen, directeur des musées nationaux, qui nous a prié de rectifier en partie cette information.

« M. Bossy, nous a-t-il dit, n'avait pas eu le temps de faire prendre acte de ses dernières volontés. Il avait prié, avant de mourir, son beau-frère et son frère d'offrir au Louvre, en son nom, deux statues de marbre, une Vierge et une Vierge à l'Enfant, provenant de l'abbaye de Hautecombe, qui avaient figuré à l'exposition rétrospective de 1900, au Petit Palais des Champs-Elysées; deux statuettes en bois sculpté, un saint Etienne et une Vierge assise; un tableau de l'école ombrienne, représentant une Vierge entourée d'anges, et de la plus rare qualité de sentiment, enfin, une très belle tapisserie du quinzième siècle.

» Les héritiers de M. Bossy, qui ont fait preuve du respect le plus touchant pour les dernières volontés du collectionneur et de la plus parfaite courtoisie dans leurs procédés, ont avisé l'administration des musées, immédiatement après la mort de leur parent, du don qu'ils avaient l'intention de nous faire, conformément au désir exprimé par celui qu'ils venaient de perdre. Grâce à l'empressement qu'ils ont mis à nous mettre en possession de ces objets, nous pourrons les exposer prochainement ».

D'autre part, on nous écrit de Venise qu'un de nos plus distingués collectionneurs parisiens, M. Alexis Rouart a informé que l'administration des musées de Venise avait vainement essayé, il y a plusieurs années, d'acquérir un tableau de l'école de Guardi qu'il possède, et qui représente les lagunes couvertes de glace pendant le fameux hiver de 1788, vient d'offrir cette œuvre d'art à l'administration municipale de la ville en l'accompagnant d'une lettre d'où nous détachons le passage suivant :

« Comme je suis, pour ma part, très heureux, toutes les fois que je vois entrer dans nos musées de France les œuvres d'art qui intéressent mon pays, j'ai pensé qu'il vous serait peut-être agréable d'entrer en possession de ce tableau. Je viens donc, à titre de bonne confraternité d'art, le mettre à votre disposition en priant votre Cité de l'accepter comme l'hommage d'un admirateur de la si belle ville de Venise ».

La junte communale de Venise s'est empressée d'accepter cette offre généreuse, et elle vient, par l'intermédiaire de son syndic, d'en aviser M. Alexis Rouart, et de lui adresser, avec ses remerciements, l'expression de sa très vive gratitude.

LA RÉUNION AMICALE DE PRÉVOYANCE DE LA PRÉFECTURE DE POLICE a tenu, ce matin, à la Sorbonne, son assemblée générale annuelle.

Cette réunion était présidée par M. Trouillot, ministre du commerce, assisté de MM. Vel-Durand, conseiller d'Etat, président de la société, et Lépine, préfet de police. Sur l'estrade, avaient également pris place MM. Lozé, ancien préfet de police; Laurent, secrétaire général de la préfecture de police; Autrand, secrétaire général de la préfecture de la Seine; Touny, directeur de la police municipale; Mouquin, sous-directeur de la police municipale; Corne, chef de cabinet du préfet, etc.

Des allocutions ont été prononcées par M. Trouillot et M. Vel-Durand. Puis M. Fix, secrétaire, a donné lecture de son rapport sur l'état actuel de la Société, qui compte aujourd'hui 7,249 membres, et possède un capital de 2,548,000 francs.

Les distinctions suivantes ont été remises par le ministre :

Officiers de l'instruction publique : MM. Millier, sous-chef de bureau à la préfecture de police, et Bernardeau, avocat conseil de la Société.

Officiers d'académie : MM. Léon Kien, commissaire de police de la Ville de Paris; Lesage, inspecteur général des gardiens de la paix; Paul Roy, commissaire de police de la ville de Paris; le docteur Fournol, médecin de la Société.

Médaille d'honneur des épidémies : les docteurs Caubet, Cohen et Peschaux.

Médaille d'honneur de la mutualité : MM. Descaves, officier de paix; Dizier, brigadier des sergents de ville à Charenton; Guiley, inspecteur principal des gardiens de la paix, et Tiers, gardien de la paix.

Une somme de 500 fr. a été remise, de la part du président de la République, pour la caisse des orphelins de la Société.

LA RENTE VIAGÈRE. — Les créanciers de la Rente viagère ont tenu l'assemblée générale qui, conformément aux dispositions de l'article 536 du Code de commerce, doit être réunie dans l'année qui suit la constitution de l'union des créanciers. M. Vacher, syndic de la faillite, a lu devant le juge-commissaire, son rapport sur les conditions dans lesquelles pourrait être réalisée la répartition. M. Vacher espère arriver au taux de cent pour cent, malgré quelques difficultés non encore résolues. Les Humbert achetaient les maisons et constituaient des rentes à des prix généralement trop élevés. Il était impossible de retrouver pour les immeubles un prix équivalent à celui primitivement payé; et le rachat des rentes ne pouvait se faire avec le capital disponible.

M. Vacher, pour parer à ces inconvénients, a dû prendre des arrangements spéciaux avec chaque crédirentier, soit par des rachats, soit en substituant des particuliers à la Rente viagère pour continuer le service des rentes. Un obstacle sérieux, d'après M. Vacher, serait le Crédit foncier qui exigerait que les immeubles sur lesquels il a prêté fussent vendus ferme et sans rentes à servir.

L'assemblée générale a approuvé le rapport de M. Vacher; elle avait préalablement repoussé une proposition tendant à la nomination de contrôleurs.

LA MALADIE DU SOMMEIL. — On sait que trois nègres venus des confins du Zambèze et atteints de la « maladie du sommeil », avaient été mis en traitement, il y a quelques semaines, à l'hôpital des Dames Françaises, à Auteuil. L'un d'eux — le plus robuste — Bobanghi, vient de mourir subitement, et le docteur Wurtz, qui étudie sur les trois malades le terrible mal, attribue son décès à « une crise cataleptiforme, accident de la maladie du sommeil ». Une autopsie minutieuse du corps sera pratiquée ultérieurement.

L'un des deux autres nègres, Salomon, est dans un état inquiétant. Malgré les soins préventifs dont on l'entoure, il a subi les premières atteintes de la phtisie.

LA GRÈVE DES OUVRIERS DE L'EST-PARISIEN. — Une longue conférence a eu lieu ce matin entre les ouvriers en grève de la Compagnie de tramways de l'Est-Parisien et le directeur de cette Compagnie. A la suite de cette réunion, un accord, consigné dans un procès-verbal, est intervenu entre les deux parties.

On peut considérer la grève comme terminée.

FONCTIONNAIRE INDÉLICAT. — Nous avons relaté les circonstances dans lesquelles un commis du ministère des colonies nommé R..., avec la complicité de trois autres individus, avait abusé de sa qualité de fonctionnaire pour escroquer à des commerçants des marchandises qu'il revendait ensuite à vil prix. Hier, interrogé par le juge d'instruction, R... a avoué les vols qui lui étaient reprochés et dont le montant total est moins élevé qu'on n'avait cru tout d'abord. Mais il a nié s'être servi de papier à en-tête du ministère pour capter la confiance des gens qu'il voulait duper.

Sa femme a offert de désintéresser les victimes de ses escroqueries.

UN PÉTARD. — Hier soir, à sept heures, une détonation s'est fait entendre, boulevard de Sébastopol, à la hauteur du n° 105, au passage d'un tramway de la ligne Vaugirard-Gare du Nord.

On crut d'abord à l'explosion d'un engin, mais on trouva bientôt les débris d'un pétard inoffensif qui avait dû être placé sur le rail par un mauvais plaisant.

Le tramway n'a nullement été endommagé.

LE DRAME DE L'HOTEL REGINA. — Greuling, l'auteur présumé de la mort de Mlle Elisa Papesco, a été conduit, hier, dans le cabinet de M. Boucard, juge d'instruction, où le docteur Socquet, médecin légiste, et M. Gastine-Renette, expert-armurier, lui ont fait connaître le résultat de leurs recherches.

On sait que, dès son arrestation, Greuling a protesté de son innocence, affirmant qu'Elisa Papesco s'était suicidée en se tirant dans la tête deux coups de revolver. Or, cette affirmation avait, jusqu'à présent, paru peu vraisemblable, d'abord parce que la mort aurait été foudroyante et ensuite parce que l'une des deux balles avait atteint la jeune fille, par derrière, à la nuque.

Et voilà que le docteur Socquet déclare que c'est précisément cette balle qui a été tirée la première, à une distance d'environ quinze centimètres de la base du crâne, alors que la balle tirée presque de face, dans l'œil droit, l'a été à la distance de vingt-cinq centimètres, et qu'aucune de ces deux blessures n'ayant pu provoquer une mort foudroyante, il n'était pas impossible d'admettre qu'Elisa Papesco ait pu se les faire elle-même, selon la version de Greuling.

Quant à M. Gastine-Renette, il n'est pas tout à fait de cet avis. La blessure située derrière la tête était, dans son voisinage immédiat, entourée de taches noires produites par la poudre de la cartouche; or, il n'y avait pas de traces de poudre autour de la blessure de l'œil droit. Elisa Papesco se voyant menacée de face aurait donc instinctivement porté la main à son visage, ce qui indiquerait qu'elle a été assassinée. Cependant, le docteur Socquet lui ayant fait observer que, dans cette hypothèse, il aurait relevé sur l'une ou l'autre main de la jeune fille des traces de poudre, — et il n'y en avait pas, — M. Gastine-Renette a convenu que, pour invraisemblable que cela pût paraître, le suicide n'était pas impossible.

Greuling a assisté, impassible, à toute cette discussion. Le docteur Valon va l'examiner au point de vue mental.

LE DRAME DE LA RUE CLAPEYRON. — Alfred Lebrun, qui, ainsi que nous l'avons raconté, tenta hier matin de tuer son amie, une demi-mondaine nommée Marthe Paulis et demeurant, 5, rue Clapeyron, et se tira ensuite deux balles dans la tête, a succombé dans la soirée à ses blessures. L'état de la jeune femme est aussi satisfaisant que possible.

LE SATYRE DE VINCENNES. — Malga, ce garçon laitier dont nous avons relaté l'arrestation sous l'inculpation de violences sur des enfants, a écrit, hier, à M. Bouyssou, juge d'instruction, pour lui faire l'aveu de l'attentat que Mlle Marguerite Pallué l'accusait d'avoir commis sur elle.

INFORMATIONS DIVERSES

— Le bal annuel de l'Union des associations des anciens élèves des écoles supérieures de commerce reconnues par l'Etat a eu lieu hier au Grand-Hôtel avec son éclat accoutumé.

Le ministre du commerce et Mme Trouillot qui avaient accepté la présidence d'honneur de cette fête, ont été reçus par M. Jacques Siegfried, président, et les membres du comité de l'Union, pendant que l'excellente musique de 2e de ligne jouait la *Marseillaise*. M. Jacques Siegfried fait les présentations d'usage. On remarquait la présence de M. Derode, président de la chambre de commerce de Paris; de M. Jules Siegfried, ancien ministre; des directeurs d'écoles et des présidents des associations de Paris et de province, etc.

Au buffet des toasts sont échangés et le ministre du commerce remet, aux applaudissements de l'élégante assistance, des palmes académiques à MM. Pontoise, ancien secrétaire administratif, Bisch, secrétaire général, et Sault, trésorier de l'Union.

— Le banquet annuel de la « Dotation de la Jeunesse de France » avait réuni, hier, trois cents convives environ, dans la Salle de l'Horticulture.

M. Chaumié, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, empêché, s'était fait représenter par M. Baron, son secrétaire particulier.

M. Maire Amero a exposé le rôle de la Société, qui compte 310,000 adhérents.

M. Baron a exprimé la sympathie qu'éprouve le ministre de l'instruction publique pour l'Œuvre de la Dotation de la Jeunesse de France : « Votre œuvre est grande, a-t-il dit, et mérite que l'Etat s'y intéresse. Vous avez voulu procurer à l'homme, dès son enfance, les bienfaits de la mutualité. Vous pouvez être fiers de votre œuvre ».